

AbbVie annonce l'inscription de SKYRIZI® à d'autres listes de médicaments pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave

- SKYRIZI est un inhibiteur de l'interleukine-23 (IL-23) indiqué pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave¹.
- Dans les études cliniques, SKYRIZI a procuré des réductions significatives des lésions psoriasiques après seulement 16 semaines, lesquelles se sont maintenues durant un an (52 semaines)¹.
- Le Programme des services de santé non assurés (SSNA) rembourse SKYRIZI depuis le 21 février 2020.
- Le régime public du Manitoba rembourse SKYRIZI depuis le 2 mars 2020.
- SKYRIZI est le seul inhibiteur de l'IL-23 à faire l'objet d'un accord favorable avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) et à être inscrit sur les listes des médicaments de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du SSNA.

MONTRÉAL (QUÉBEC), le 11 mars 2020 – AbbVie (NYSE : ABBV), une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement, a annoncé aujourd'hui que SKYRIZI® (risankizumab) est maintenant inscrit sur la liste de médicaments du Programme des services de santé non assurés (SSNA) et la liste des médicaments du Manitoba pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave. Cette annonce survient trois mois à peine après qu'AbbVie a conclu une entente avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) afin que les personnes vivant avec le psoriasis aient accès à un traitement dont elles ont tant besoin.

Le psoriasis est une affection chronique qui touche 125 millions de personnes à l'échelle mondiale, dont 1 million de Canadiens, et bon nombre d'entre elles n'arrivent toujours pas à atteindre leurs objectifs thérapeutiques ou finissent par ne plus répondre à leur médicament²⁻⁴. La forme la plus courante du psoriasis est le psoriasis en plaques, qui touche environ 90 % des patients⁵.

SKYRIZI (risankizumab) est le fruit d'une collaboration entre Boehringer Ingelheim et AbbVie, cette dernière étant responsable du développement et de la commercialisation du produit à l'échelle mondiale.

« Cela a été pour moi une expérience très gratifiante de voir mes patients atteints de psoriasis répondre si bien au médicament biologique SKYRIZI. J'ai été témoin de résultats durables en ce qui a trait à l'atteinte cutanée et d'une amélioration de la qualité de vie et du bien-être des patients, affirme la D^{re} Marni C. Wiseman, FRCPC, dermatologue à la clinique SKiNWISE DERMATOLOGY. Il y a actuellement un besoin pour des traitements dont l'intervalle entre l'administration des doses est plus long, particulièrement pour les patients qui habitent en région éloignée. Je suis très heureuse que les Manitobains et les populations autochtones du Canada aient maintenant plus facilement accès à ce traitement », ajoute la D^{re} Wiseman.

Selon le recensement de 2016, la population autochtone du Canada comptait 1 673 785 personnes, soit 4,9 % de la population du pays⁶. De ce nombre, 223 310 vivent au Manitoba, soit 18,0 % des habitants de la province⁷.

SKYRIZI est officiellement inscrit sur la liste de médicaments d'usage restreint du Programme des SSNA depuis le 21 février 2020; les critères de remboursement seront publiés dans la prochaine mise à jour de cette liste.

Le lien ci-dessous permet de prendre connaissance des critères de remboursement propres au Manitoba :

- [Manitoba Drug Benefits and Interchangeability Formulary Amendments](#).

À propos de SKYRIZI

SKYRIZI est un nouvel anticorps monoclonal de type immunoglobuline humanisé conçu pour inhiber l'interleukine 23 (IL-23), une cytokine d'origine naturelle qui joue un rôle dans les réactions inflammatoires et immunitaires¹. Le 17 avril 2019, Santé Canada a émis un avis de conformité pour SKYRIZI dans le traitement du psoriasis en plaques modéré à grave chez les patients qui sont candidats à un traitement à action générale ou à une photothérapie. L'approbation était fondée sur les résultats d'études cliniques qui ont démontré des réductions significatives des lésions cutanées après seulement 16 semaines, effet qui était maintenu à la semaine 52, à l'aide d'une dose administrée tous les 3 mois chez plus de 2000 patients adultes¹. Les quatre études pivots de phase III, ultIMMa-1, ultIMMa-2, IMMvent et IMMhance, ont évalué plus de 2000 patients atteints de psoriasis en plaques modéré à grave⁴. Les Canadiens vivant avec le psoriasis en plaques modéré à grave sont bien représentés dans ces quatre études cliniques pivots sur lesquelles l'approbation de Santé Canada est fondée, ce qui reflète le leadership canadien dans ce programme de développement clinique.

À propos d'AbbVie Care

Le programme AbbVie Care est conçu pour offrir une vaste gamme de services personnalisés tels qu'une aide au remboursement et à l'obtention d'un soutien financier, des services de pharmacie, la coordination et le rappel des analyses de laboratoire, des renseignements personnalisés et un soutien continu pour la prise en charge de la maladie tout au long du parcours thérapeutique. Pour plus d'information, consultez le site www.abbviecare.ca.

À propos d'AbbVie

AbbVie est une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement de traitements novateurs de pointe ciblant certaines des maladies les plus complexes et les plus graves au monde. La société a pour mission de mettre à profit son expertise, son personnel dévoué et son approche unique de l'innovation pour améliorer de façon marquée les traitements dans quatre principaux champs thérapeutiques : l'immunologie, l'oncologie, la virologie et les neurosciences. Dans plus de 75 pays, les employés d'AbbVie travaillent chaque jour à faire évoluer les solutions de santé destinées aux citoyens du monde entier. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez les sites www.abbvie.ca et www.abbvie.com. Suivez la société sur Twitter ([@abbvieCanada](https://twitter.com/abbvieCanada) et [@abbvie](https://twitter.com/abbvie)) ou consultez ses offres d'emploi sur [Facebook](https://www.facebook.com/abbvie) ou [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/abbvie).

Médias :

Kim Hogan
AbbVie Canada
514-832-7288
kim.hogan@abbvie.com

Références :

1. Corporation AbbVie. Monographie canadienne de SKYRIZI^{MC} (risankizumab), 17 avril 2019.
2. International Federation of Psoriasis Associations. Consulté le 22 mars 2019 au ifpa-pso.com/wp-content/uploads/2017/01/Brochure-Psoriasis-is-a-serious-disease-deserving-global-attention.pdf.
3. Mroweitz, U., *et al.* Definition of treatment goals for moderate to severe psoriasis: a European consensus. *Arch Dermatol Res.* 2011 Jan; 303(1):1–10.
4. Levin, *et al.* Biologic fatigue in psoriasis. *J Dermatolog Treat.* 2014 Feb;25(1):78-82. doi: 10.3109/09546634.2013.826341.
5. Association canadienne de dermatologie. Psoriasis. Consulté le 5 février 2020 au dermatology.ca/fr/patients-et-grand-public/peau/psoriasis/.
6. Statistiques Canada. [Profil de la population autochtone, Recensement de 2016](#).
7. Statistiques Canada. [Série « Perspective géographique », Province du Manitoba, Recensement de 2016](#).